

Procuration pour les démarches d'immatriculation

Procuration pour immatriculer, transférer ou radier un véhicule
Selon le droit français

Mandant / Mandante (titulaire ou acquéreur du véhicule)

Nom et prénom (mandant)

Date de naissance (mandant)

Rue et numéro (mandant)

Code postal (mandant)

Ville (mandant)

Personne mandatée (mandataire)

Nom et prénom (mandataire)

Date de naissance (mandataire)

Rue et numéro (mandataire)

Code postal (mandataire)

Ville (mandataire)

Véhicule

Numéro d'immatriculation (le cas échéant)

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Marque / modèle

Étendue de la procuration

Par la présente, je donne pouvoir à la personne nommée ci-dessus de me représenter pour les démarches d'immatriculation suivantes :

Immatriculation du véhicule

Retrait de la circulation / radiation du véhicule

Changement de titulaire / mise à jour du certificat d'immatriculation

Demande d'un numéro d'immatriculation personnalisé (si disponible)

Réception des plaques et des documents du véhicule

Remarque : l'administration exige en général les pièces d'identité (ou copies) des deux personnes, les documents du véhicule et le justificatif d'assurance. Les exigences varient – renseignez-vous à l'avance sur les documents requis.

Lieu

Date

Signature du mandant / de la mandante